

# Avis N° 8

Adopté le 03 mars 1998

**Projet d'accord cadre entre Bruxelles Formation, l'enseignement de Promotion sociale de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des établissements de l'enseignement de Promotion sociale subventionné situés sur le territoire de la Région de Bruxelles - Capitale**

*En sa séance du 03 mars 1998, la Commission Consultative "Formation-Emploi-Enseignement" a émis un avis favorable sur le Projet d'accord cadre entre Bruxelles Formation, l'enseignement de Promotion sociale de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des établissements de l'enseignement de Promotion sociale subventionné situés sur le territoire de la Région de Bruxelles - Capitale.*